

Recu le 30/08/13



Nos réf. : G-DG-ENV-C-049-JMNG-NTD-2013-08-5

Objet : Rapport sur les conséquences de l'épisode pluvieux exceptionnel de Juillet 2013
Annexe : 1

Monsieur le Directeur
Direction de l'Environnement
de la Province Sud
19, avenue du Maréchal Foch
BP 3718
98846 NOUMÉA Cedex

Nouméa, le 5 août 2013

Monsieur le Directeur,

Vous trouverez ci-joint le rapport sur les conséquences des précipitations exceptionnelles qui ont touché le Sud de la Nouvelle-Calédonie entre le 2 et le 3 juillet 2013 et qui a été transmis à la Direction des mines et de l'énergie de Nouvelle Calédonie.

Ce rapport contient notamment les informations relatives au débordement du poste de relevage de la base-vie qui s'est produit le 2 juillet 2013.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVÉE LE 2 SEP. 2013							
	N° 27621.							
	Dir	CM juri.	CM EDT	CM cyné.	SAF	SPPR	SCB	SAPA
AFFECTÉ						(V)		
COPIE								
OBSERVATIONS	<i>Impact → B51 pour analyse concernant impact du C. m. de la Banque p 29 → Conclusion impact STOP?</i> <i>→ MC + FLB pour analyses respectées SVP. (M'on parler du problème pas ml hebdo SVP)</i>							

**Directeur Environnement
et Relations communautaires**